B U L A C
[도서관] [शिक्षक] [ဘာသာစကား] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2024/045

Rédigé par
Juliette Pinçon

Téléphone
01 81 69 18 11

Courriel
direction@bulac.fr

Date
18 mars 2024

COMPTE RENDU

Réunion du 12/03/2024
Assemblée générale

Version
Approuvée par l'AG du 16 décembre 2024

Participants présents

Administrateurs

Brigitte AUBY-BUCHERIE (Sorbonne Nouvelle)
Caroline BODOLEC (CNRS)
Stéphane FEUILLAS (Université Paris Cité)
Katia JUHEL (EFEO)
Rainer Maria KIESOW (EHESS)
Françoise MOULIN CIVIL (MESR)
Alexa PIQUEUX (MESR)
Cécile REYNAUD (EPHE)

Membres de droit

Alexandre BOSCH (Commissariat du gouvernement)
Loïc BLANCHARD (agent comptable)
Marie-Lise TSAGOURIA (directeur)

Invités

Sylvie DENOIX (Présidente du CS)
Christophe PÉRALES (Université Paris Cité)
Benjamin GUICHARD (directeur scientifique)
Juliette PINÇON (directrice adjointe)
Thomas JACQUEAU (DGS)
Vesna ASANOVIC (DGS adjointe)
Lionel LAMBIN (RP)
Aladin LARGUÈCHE (RP)
Angélique CARLE (RP suppléante)
Adrineh ZINALI (RP suppléante)

Participants excusés

Administrateurs

David FIALA (MESR) : *procuration donnée à Alexa PIQUEUX*
Anne-Catherine FRITZINGER (Sorbonne Université) : *procuration donnée à Brigitte AUBY-BUCHERIE*
Jean-François HUCHET (Inalco) : *procuration donnée à Françoise MOULIN CIVIL*
Anne ROUSSELET-PIMONT (Panthéon-Sorbonne) : *procuration donnée à Françoise MOULIN CIVIL*

Membres de droit

Jean-François DAGUES (contrôleur budgétaire régional)

Invités

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE 2023
2. COMPTE FINANCIER 2023
3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
4. BUDGET RECTIFICATIF N°1 2024
5. DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
6. CONVENTION BULAC-INALCO (PROJET CANTAGREL)
7. CONVENTION EHESS-BULAC (DÉMÉNAGEMENT /CESSION DES COLLECTIONS)
8. QUESTIONS DIVERSES

Le quorum étant atteint, Françoise MOULIN CIVIL ouvre la séance à 9 heures 38, en accueillant les participants par un tour de table. Elle précise que 3 administrateurs sont porteurs de 4 procurations et que le nouveau représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sera nommé début avril.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE 2023

Le compte rendu de l'assemblée générale du 14 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Une correction est à apporter sur le prénom d'Alexa Piqueux.

2. COMPTE FINANCIER 2023

Marie-Lise TSAGOURIA présente l'exécution budgétaire 2023.

Elle indique que l'année 2023 se termine d'une façon satisfaisante et rassurante, permettant de rebondir d'une manière positive en 2024. Elle rappelle que la situation quelque peu incertaine de décembre 2023 s'est trouvée notablement améliorée par l'annonce faite, au début de l'assemblée générale du 14 décembre, par la représentante du ministère de l'Enseignement supérieur, d'une rallonge budgétaire de 130 000 €. L'annonce étant arrivée tardivement, cette rallonge n'a été intégrée ni dans le budget rectificatif 2023 ni dans le budget initial 2024 et est directement tombée dans le fonds de roulement du compte financier. Deuxième point positif, une économie de 115 000 € sur le coût des fluides vient s'ajouter. Enfin, des dépenses ont été reportées sur l'année 2024. L'année se termine avec un résultat bénéficiaire de 389 000 €, redonnant de l'air pour le fonctionnement en 2024.

Marie-Lise TSAGOURIA souligne que ce redressement s'est fait au prix d'un ensemble de constrictions de dépenses en 2023 : 5 à 6 ETPT en moins par rapport au 31 décembre 2022 (les dépenses de personnels représentant tout de même une augmentation de presque 5 % par rapport à l'année antérieure) ; une division par deux des dépenses documentaires, même si, grâce à la rallonge budgétaire obtenue en fin d'année, quelques dépenses ont été engagées pour maintenir l'abonnement à certaines ressources électroniques afin d'éviter les coupures en début d'année 2024, pour partie payées en 2023 et pour partie à payer en 2024. Elle réitère que le fonctionnement bibliothéconomique de la bibliothèque a été fortement contraint en 2023.

Elle commente enfin l'équilibre financier, la situation patrimoniale et le plan de trésorerie. En fin d'année, l'abondement de trésorerie est de 565 000 €, dont 146 000 € fléchés, puisqu'une recette fléchée sur un projet CollEx-Persée a été versée trop tardivement pour être intégrée au budget rectificatif. La capacité d'autofinancement est de 630 000 €, dont 240 000 € de dotation aux amortissements, un chiffre divisé par deux par rapport aux années antérieures, grâce à des calculs précis et une opération de nettoyage réalisés par l'agence comptable. Le fonds de roulement représente 188 jours de fonctionnement.

Françoise MOULIN CIVIL salue le travail qui a été conduit par l'agence comptable et donne la parole à l'agent comptable.

Loïc BLANCHARD observe qu'un an s'est écoulé depuis sa prise de fonction suite à l'assemblée générale du 15 mars 2023 : mission lui avait été confiée de mettre en œuvre l'ensemble des préconisations figurant au rapport d'audit de régularité des opérations comptables et financières du GIP BULAC de septembre 2022. Il remercie l'ordonnateur, l'équipe Administration, et Michelle DUBACQ, chargée de mission à l'agence comptable, pour la confiance qui lui a été accordée et pour le travail accompli collectivement.

Il atteste que la BULAC dispose d'une solidité financière, qui n'était pas mise en exergue l'année précédente compte tenu d'une fiabilité réduite des comptes. Il précise que les charges sont en diminution par rapport à l'année précédente. Il constate une légère augmentation sur les produits, qui sont à 80 % des subventions pour charge de service public. Il souligne qu'un travail important a été mené pour rapprocher la comptabilité et le compte bancaire.

Il est proposé à l'assemblée générale du GIP BULAC d'arrêter le compte financier 2023 et d'affecter le bénéfice de 389 216,66 € en réserves.

Le compte financier 2023 est approuvé à l'unanimité après lecture complète de la délibération par la présidente.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Françoise MOULIN CIVIL introduit la présentation du rapport d'activité 2023, qu'elle qualifie de « magnifique outil pour qui s'intéresse à la BULAC », très complet et très intéressant, forçant l'admiration. Elle cède la parole à Marie-Lise TSAGOURIA et Benjamin GUICHARD.

Marie-Lise TSAGOURIA précise qu'un tableau rectifié (Exécution budgétaire) et un tableau d'annexe supplémentaire (Inscrits SHS par établissement, niveau de diplôme et aire en 2023)

ont été distribués en début de séance aux participants. Ces éléments seront intégrés dans le rapport final qui sera mis en ligne sur le site de la BULAC.

Marie-Lise TSAGOURIA commente le tableau « Cinq ans d'activité : 2019-2023 ». L'ouverture de la bibliothèque a été maintenue à un niveau très élevé (282 jours, 3 378 heures d'ouverture). Il est à noter que la BULAC ne ferme plus que 2 semaines en été depuis 2022, là où elle fermait 3 semaines les années précédentes, ce qui représente 5 jours d'ouverture supplémentaires en moyenne dans l'année. Le nombre d'inscrits et le nombre d'entrées continuent à progresser, selon un mouvement de remontée progressive depuis la chute de la période Covid (+ 2 500 lecteurs entre 2022 et 2023). On relève un tassement du nombre de prêts et de communications de documents sur place, selon la tendance générale qui se manifeste dans les autres bibliothèques. On observe un retour plus lent, durant la période post-Covid, des lecteurs qui n'utilisent pas les collections (étudiants en santé et en sciences notamment) et un retour rapide du public utilisateur des collections. Source de grande satisfaction, le nombre d'usagers formés a fortement augmenté (2 789, soit 700 de plus qu'en 2022). Le nombre de manifestations scientifiques et culturelles a également augmenté. On constate un tassement des entrées de monographies, qui n'est toutefois pas à due proportion du tassement du budget. On compte plus d'entrées par don que par acquisitions. On observe une augmentation de la proportion de documents d'origine « orientale ».

Benjamin GUICHARD rappelle les intitulés des cinq dossiers majeurs de l'année écoulée : La BULAC en alerte ! ; La BULAC dans un paysage en mouvement ; Une bibliothèque dans la science ouverte ; Un libre-accès renouvelé ; La pointe Cantagrel. Il met ensuite en exergue plusieurs réalisations :

- du côté de l'administration, la modernisation de l'ensemble des outils de gestion des ressources financières et de la paye ;
- du côté de l'informatique, de façon plus ponctuelle, la disparition des derniers postes physiques *Windows* de la bibliothèque, au profit du logiciel libre ;
- du côté de la Direction technique du bâtiment, un gros effort autour des consommations d'énergie ;
- du côté du développement des collections :
 - du fait des contraintes budgétaires qui ont marqué l'activité, une baisse des acquisitions, mais un maintien et une affirmation du poids des acquisitions de livres imprimés achetés auprès de fournisseurs non occidentaux ;
 - une nouvelle langue ayant fait son entrée dans les collections, le kurde sorani avec une nouvelle filière d'achat, dans le nord irakien ;
 - l'achèvement du traitement du legs de Denise Bernot, qui fait de la BULAC une bibliothèque de référence sur le domaine birman ;
 - le renforcement du poids des collections Asie du Sud et du monde indo-iranien, grâce à deux dons majeurs, le don Françoise Mallison et le don May Schinasi d'imprimés anciens afghans sur les domaines Inde du Nord et Afghanistan ;
 - le resserrement de l'offre de périodiques et de ressources électroniques, un effort pour faire les investissements les plus pertinents et les plus durables possibles ;
 - le développement d'une politique de coopération documentaire favorisant les dons institutionnels : un accord de coopération avec la Bibliothèque nationale centrale de Taïwan, pour l'accès à un éventail très large de ressources sur le domaine chinois ; un partenariat avec la branche indonésienne de la bibliothèque de l'université de Leyde ;
- du côté de la conservation :
 - le reconditionnement de l'ensemble des périodiques hérités de la BIULO ;
 - la rétrocession par la BnF de manuscrits d'Asie du Sud et du Sud-Est qui étaient en dépôt depuis 1938 ;
 - l'achèvement d'un module conservation du SIGB Koha, prochainement mis en production, qui permet notamment la gestion des trains de reliure ;
- du côté des services au public :
 - la refonte de l'offre de reprographie en salle de lecture ;
 - l'augmentation considérable de l'offre de formations, s'appuyant sur un travail d'enquête auprès des chercheurs et de concertation avec les établissements du GIP ;

- le dépôt de la demande de permis de construire pour le chantier de la pointe Cantagrel ;
- l'ouverture d'une collection HAL aréaliste « Études océaniennes en France », en coopération avec le musée du Quai Branly et le laboratoire CREDO ;
- du côté des projets CollEX : deux projets collaboratifs menés, l'un autour de manuscrits maghrébins, l'autre autour d'imprimés chinois anciens, qui constituent des projets pilotes dans le domaine de la reconnaissance optique des caractères, en lien étroit avec le consortium Huma-Num DISTAM ;
- enfin, une consultation en très nette hausse du site web, conçu comme un magazine en ligne de la bibliothèque, véritable site de valorisation de la recherche, ainsi que de la BiNA (Bibliothèque numérique aréale), basculée sous Omeka-S en 2022 et intégralement alignée sur IdRef.

Sylvie DENOIX rapporte les propos d'utilisateurs des collections exprimant leur satisfaction, dans les années post-Covid, que les publics n'ayant pas d'intérêt pour les collections ne soient pas revenus massivement, au bénéfice d'un meilleur confort dans leur usage de la bibliothèque.

Marie-Lise TSAGOURIA relève que le niveau de fréquentation de la salle de lecture reste plus confortable par rapport aux années précédant le Covid, quand bien même des pics de saturation resurgissent à l'approche des examens. Elle se réjouit que les utilisateurs des collections soient revenus au même nombre après le Covid et que le public d'enseignants-chercheurs ne cesse d'augmenter.

Brigitte AUBY-BUCHERIE rebondit sur la remarque de Sylvie DENOIX en exprimant avoir souvent été interpellée en conseil d'administration sur le fait que les publics extérieurs fréquentant la Bibliothèque de Sorbonne Nouvelle entraveraient le public de l'université Sorbonne Nouvelle. Or, les statistiques des entrées attestent que ces différents publics ne sont pas concurrentiels : les publics extérieurs fréquentent plutôt la bibliothèque le soir et le samedi, tandis que le public de Sorbonne Nouvelle fréquente plutôt la bibliothèque en semaine et en journée.

Marie-Lise TSAGOURIA la rejoint sur ce constat : à la BULAC, le public du samedi et du soir est très différent, l'ouverture tardive constituant un pouvoir d'attraction important.

Christophe PÉRALES pointe que toutes les bibliothèques universitaires parisiennes connaissent une baisse de fréquentation et du nombre de prêts. Il observe des effets qualitatifs positifs. Il relève aussi la diversification des usages (formation des usagers, services d'appui à la recherche…).

Alexa PIQUEUX adresse ses remerciements et félicitations pour le rapport d'activité. Elle salue une programmation scientifique et culturelle riche, soutenue et variée, ainsi que de nouvelles orientations de politique documentaire ambitieuses et pertinentes.

Françoise MOULIN CIVIL se réjouit des perspectives encourageantes pour le projet de la pointe Cantagrel.

Le rapport d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité.

Françoise MOULIN CIVIL adresse ses remerciements et félicitations à tous les acteurs qui ont contribué à la confection du rapport d'activité, saluant un beau travail collectif.

4. BUDGET RECTIFICATIF N°1 2024

Marie-Lise TSAGOURIA présente le budget rectificatif n°1 2024.

Le budget rectifié intègre les résultats du compte financier 2023 et des ajustements dans l'organisation des dépenses et des recettes, ce qui permet de partir sur une base parfaitement claire en début d'année.

Le BR1 intègre :

- les dépenses liées à la nouvelle opération fléchée TransliTAL ;
- le montant de la subvention exceptionnelle versée par le ministère en fin d'année 2023 (130 000 €), réinjecté dans le budget documentaire (acquisitions documentaires et numérisation) ;
- un ajustement dans l'organisation prévisionnelle des dépenses et recettes pour le projet Cantagrel ; les incertitudes sur le financement des travaux de la pointe Cantagrel sont désormais levées : la BULAC et l'Inalco financeront chacun pour moitié le projet en 2024 et les travaux devraient commencer à l'automne ;
- quelques ajustements sur les dépenses de l'informatique et de l'administration. 700 000 € seront consacrés au renouvellement des serveurs et au rééquipement réseau, qui représentent la grande masse des investissements.

Il en résulte une prévision de fonds de roulement mobilisable d'environ de 890 000 € en fin d'année.

La parole est donnée à Caroline BODOLEC, qui annonce un financement de 40 000 € du CNRS pour développer les ressources électroniques de la BULAC dans le domaine chinois. Le CNRS a en effet obtenu un financement de 300 000 € de la Direction générale de la recherche et de l'innovation pour un projet autour de l'archivage et du moissonnage du web chinois ; parmi ces 300 000 €, 40 000 € avaient été demandés pour un soutien à l'achat de ressources numériques pour la BULAC.

Marie-Lise TSAGOURIA adresse ses remerciements au CNRS pour cette mobilisation en faveur des ressources chinoises.

Le budget rectificatif n° 1 2024 est approuvé à l'unanimité après lecture complète de la délibération par la présidente.

La communication du Contrôleur budgétaire régional, transmise par courriel à 10 heures 39, est lue en fin de séance :

Objet : Compte financier 2023 et budget rectificatif n° 1 de 2024

Étant dans l'impossibilité de participer au CA de ce jour, je vous transmets par écrit mon appréciation du compte financier de l'établissement au titre de l'exercice 2023 ainsi que du premier budget rectificatif de l'année 2024.

1/ Compte financier 2023

S'agissant en premier lieu de la qualité de la prévision, il apparaît que le solde budgétaire qui s'établit à 4,3 M€ est supérieur de 0,6 M€ aux prévisions du budget rectificatif n°2 adopté en décembre 2023. Cette amélioration résulte de la conjugaison de moindres dépenses de fonctionnement notamment et de recettes supérieures aux prévisions.

En dépit de la nécessaire approche prudentielle à adopter en budgets rectificatifs, cet écart de 600 000 € pourrait remettre en cause le principe de sincérité budgétaire dans la mesure où le dernier BR, très proche de la fin de gestion, constituait un budget d'atterrissage visant déjà à diminuer significativement les dépenses votées en BR1. Toutefois, l'écart important en valeur absolue, représente moins de 15 % du solde final.

S'agissant en second lieu de la situation financière du Groupement, le résultat patrimonial est excédentaire de 0,39 M€. Sous l'effet conjugué d'une CAF positive et d'investissements légèrement inférieurs aux prévisions, le fonds de roulement atteint in fine *2 M€, niveau quasi identique à celui de la trésorerie, dont seulement 0,15 M€ sont des ressources fléchées.*

En conclusion, la situation du GIP est saine, en raison des efforts de maîtrise des dépenses et la pertinence des choix budgétaires. La reconstitution des réserves financières en 2023 confère une capacité de financer certaines opérations de développement.

2/ budget rectificatif n° 1 de 2024

Le budget rectificatif se solde par un déficit budgétaire de 1 M€, soit une dégradation de près de 0,32 M€ par rapport au budget initial résultant :

— de l'augmentation des dépenses à hauteur de 0,28 M€, traduisant principalement la volonté d'ajuster à la hausse les dépenses des collections qui avaient été contraintes depuis plusieurs exercices, outre l'augmentation des dépenses d'investissements ;

— et de la baisse des recettes à hauteur de 0,04 M€, l'Inalco ne contribuant pas comme prévu aux opérations d'aménagement du tiers-lieu sur le site Cantagrel, ce que le GIP BULAC devra donc compenser.

Le résultat patrimonial se dégrade légèrement par rapport au BI, aboutissant à une perte de 0,54 M€.

Le niveau du fonds de roulement est diminué de 1 M€. À noter ici que le niveau des dotations aux amortissements et provisions a été révisé à la baisse, en cohérence avec le compte financier 2023.

La trésorerie prévue après ce budget rectificatif redescend à 1 M€.

À ce stade, les orientations financières prises en BI, accentuées à l'occasion de ce BR, paraissent soutenables, notamment en raison des capacités confortées en 2023. Il conviendra toutefois d'en suivre le déroulement en gestion de manière précise afin de conserver ce niveau prudentiel de trésorerie mobilisable sur l'année.

Le Contrôleur budgétaire régional,

Jean-François DAGUES

5. DÉSIGNATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Benjamin GUICHARD explique que le conseil scientifique de la BULAC est actuellement à mi-mandat, et que suite à deux démissions, un renouvellement partiel est proposé aux membres de l'assemblée générale.

Trois candidatures sont proposées :

- Mme Rima SLEIMAN, professeur de littérature arabe (EA CERMOM) et vice-présidente Recherche de l'Inalco ;

- Mme Christina WU, maître de conférences en histoire contemporaine de l'Asie à l'université Paris 1 (UMR SIRICE) ;
- M. Damien CHATAGNON, chef du service des Littératures du monde de la BnF.

Les trois candidatures sont approuvées à l'unanimité.

6. CONVENTION BULAC-INALCO (PROJET CANTAGREL)

Marie-Lise TSAGOURIA présente le projet de convention définissant les modalités de la participation financière de l'Inalco aux travaux d'aménagement effectués par la BULAC dans le local « Pointe Cantagrel ».

Elle précise que le local est affecté à la BULAC par France Domaine et qu'il ne s'agit pas d'un espace commun partagé avec l'Inalco. Pour l'Inalco, suite à la réflexion menée entre les agents comptables de l'Inalco et de la BULAC, le financement prend la forme d'une subvention d'investissement fléchée pour la réalisation de ce projet. L'ensemble des travaux sera porté et amorti par la BULAC. La convention précise ces dispositions ainsi que le montant estimé des travaux (488 000 €).

La convention est approuvée à l'unanimité.

7. CONVENTION EHESS-BULAC (DÉMÉNAGEMENT / CESSION DES COLLECTIONS)

Marie-Lise TSAGOURIA présente le projet de convention de cession et de reprise des collections de l'EHESS.

Elle partage la satisfaction de Françoise MOULIN CIVIL quant à la clarification apportée par cette convention qui met un terme à des incertitudes courant depuis plusieurs années sur le devenir des collections déposées par l'EHESS à la BULAC en 2011. Elle explique que les collections déposées à l'époque avaient vocation à repartir pour intégrer la bibliothèque du futur campus Condorcet. L'hypothèse de la reprise par l'EHESS de l'ensemble de ses collections aurait conduit à une situation atypique, l'EHESS souhaitant rester membre du GIP BULAC ; or l'apport de collections dans les murs était le critère de participation au GIP. La convention décrit les conditions dans lesquelles l'EHESS cède à la BULAC certains des fonds qu'elle y avait déposés et met fin au dépôt des autres fonds déposés.

Rainer Maria KIESOW se réjouit de l'aboutissement de ce dossier et du travail mené en bonne intelligence avec la directrice de l'Humathèque (Campus Condorcet). L'EHESS exprime sa reconnaissance et ses remerciements à la BULAC.

Marie-Lise TSAGOURIA exprime en retour ses remerciements à l'EHESS.

Stéphane FEUILLAS demande comment vont être exploités ces fonds.

En réponse, Marie-Lise TSAGOURIA différencie deux ensembles : pour le domaine chinois et japonais, ce sont exclusivement des périodiques, pour l'instant peu visibles dans le catalogue, mais organisés et bientôt facilement accessibles ; les fonds indiens sont des dons arrivés en cartons qui vont devoir être entièrement catalogués. Elle précise que deux nouvelles personnes ont été recrutées sur le domaine indien en janvier et que ce sujet est une priorité pour la bibliothèque.

La convention est approuvée à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, Benjamin GUICHARD propose un point d'information sur le dispositif CollEx-Persée 2.

Le GIS CollEx-Persée était en phase de reconfiguration en 2023. Dans ce cadre, la BULAC s'était portée volontaire pour assurer l'intérim sur un des programmes structurants, « Labellisation et cartographie ». Un appel à candidatures est actuellement ouvert pour prendre la responsabilité ou la co-responsabilité d'un des quatre programmes nationaux structurants (Numérisation enrichie, Archives scientifiques, Labellisation et cartographie des collections, Acquisition de publications électroniques), dans la configuration du nouveau GIS qui sera porté par le Campus Condorcet. La BULAC s'oriente vers l'hypothèse d'une candidature conjointe avec la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne pour co-porter le programme « Labellisation et cartographie ».

Françoise MOULIN CIVIL remercie les membres de l'assemblée générale pour leur participation. La séance est levée à 11 heures 17.